

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 1^{er} JUIN 2023 à 18H45
Salle de l'Envol

En présence de douze bourgeois et deux non-bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.

Après les salutations d'usage il excuse quelques absents.

Puis il rappelle l'ordre du jour tout en précisant que les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée étaient à disposition des citoyens depuis vingt jours.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

- Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 1^{er} décembre 2022.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2022 de la bourgeoisie

- Lecture et commentaires

Le président Thurre informe les bourgeois que les comptes 2022 sont bouclés pour la 1^{ère} fois sur la base du Modèle Comptable Harmonisé II. Les chiffres 2021 présentés en comparaisons des présents comptes sont justifiés mais ne sont pas à l'identique du fascicule comptable de l'année précédente.

Puis le président et le caissier commentent les différents tableaux présentés à l'assemblée.

Les comptes 2022 de la bourgeoisie bouclent avec des investissements nets de Fr. 40'995.46, une perte de Fr. 62'427.89 et un capital propre de Fr. 920'208.79.

- Rapport du réviseur des comptes

M. Daniel Murisier de la Fiduciaire Dini & Associés SA lit les conclusions de leur rapport de révision qui recommandent l'approbation des comptes.

- Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2022 à l'unanimité.

3. Divers

Le président Thurre informe les bourgeois que la route de Sinlio a dû être fermée en raison d'un effritement de la structure soutenant le virage n° 5.

Les bourgeois sont également informés que la demande d'autorisation de construire la place des Marbriers est en consultation auprès des services cantonaux avant d'être mise à l'enquête publique.

Un citoyen souhaite que le bâtiment de l'alpage de Scinlloz soit exploité sous la forme d'un gîte plutôt que de le laisser se délabrer. Il lui est répondu que régulièrement des personnes forcent l'accès à ce bâtiment pour le squatter. Quant à son utilisation il est proposé à la commission bourgeoisiale d'y réfléchir.

Ce même citoyen demande à ce qu'un entretien du sentier du Plan des Combes soit effectué. Il lui est répondu que ce travail sera exécuté par les employés communaux.

La parole n'étant pas demandée, le président Thurre clos cette assemblée avec les remerciements d'usage.

Il est 19h15.

BOURGEOISIE

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc